# Secteur de la pêche: ratification par les États membres de la Convention 188 de l'OIT concernant le travail dans le secteur de la pêche

2008/0107(NLE) - 14/01/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 671 voix pour, 16 voix contre et 6 abstentions, une résolution législative approuvant, telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil autorisant les États membres à ratifier la Convention sur le travail dans la pêche de l’OIT (Convention n° 188).

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par Mme Ilda **FIGUEIREDO** (GUE /NGL, PT), au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales.

Á noter que, dans un considérant, le Parlement appelle les États membres à procéder rapidement à la ratification de la convention et à mettre en œuvre son contenu avant l'achèvement du processus de ratification.